

Dr. Karl-Heinz Eggenesperger, Université de Potsdam, Centre de ressources langues
courrier électronique : eggensp@rz.uni-potsdam.de

L'enseignement et l'apprentissage intégrés de langues vivantes par l'hypermédia dans les établissements de l'enseignement supérieur¹

1. Introduction

La contribution suivante plaide en faveur d'innovations didactiques dans l'enseignement de langues vivantes destiné aux « non-spécialistes » aux établissements de l'enseignement supérieur en Allemagne fédérale. Les étudiants de langue maternelle allemande fréquentent des cours de français langue étrangère pour se préparer aux études dans un pays francophone et d'exercer des professions supérieures en milieu international. Cela implique d'établir des cursus intégrant à l'enseignement de la matière le développement de capacités et de connaissances linguistiques. (Eggenesperger 2000b)

Pour réaliser ces objectifs il est nécessaire de faire appel à des matériels pédagogiques innovants qui satisfassent aux exigences de la discipline ainsi que de la langue. Jusqu'à présent on tend à séparer, exception faite des cours centrés sur les termes techniques d'une discipline, l'enseignement de la matière en langue étrangère et celui de la langue en question. Rarement, on trouve parmi les matériels pédagogiques des formes hybrides. Les manuels scientifiques s'adressent à des locuteurs natifs et excluent tout élément d'apprentissage linguistique. Les ouvrages de langues vivantes se concentrent, quant à eux, sur l'enseignement de connaissances linguistiques. En règle générale, il ne reste pas de place pour intégrer des connaissances de base d'une discipline scientifique déterminée.

La deuxième partie aborde les méthodes par lesquelles l'utilisation didactique des nouvelles technologies remédie aux contraintes matérielles du support imprimé. La technologie multimédia, les banques de données et les hyperliens ouvrent de nouvelles possibilités de concevoir des matériels d'apprentissage linguistique à usage multiple (assisté ou autonome). Des matériels en ligne permettent une utilisation individuelle, sur mesure libérée de toute contrainte spatio-temporelle.

On décrira enfin le document hypermédia de droit constitutionnel français développé au centre de langues de l'université de Potsdam où il est utilisé par les étudiants depuis l'automne 2001 (Eggenesperger 2002). Il essaie de faire une synthèse entre les contenus d'une branche du droit et l'apprentissage du français langue étrangère.

En guise de conclusion nous tracerons des pistes de recherche en direction de l'apprentissage en ligne.

2. Vers une internationalisation des études

Rappelons-nous une carrière académique, considérée aujourd'hui comme exemplaire, mais qui de nos jours ne pourrait se passer de l'enseignement linguistique intégré et des matériels pédagogiques adaptés. Saint Thomas d'Aquin, nous le savons, débuta ses études à l'université

¹) Il s'agit d'une version française s'inspirant d'une contribution en allemand publiée dans Krück, Brigitte; Loeser, Kristiane (Hg.): *Innovationen im Fremdsprachenunterricht, Teil 2 Fremdsprachen als Arbeitssprachen*, Frankfurt et al.: Lang 2002, S. 105-118. ISBN 3-631-39483-7. Une version antérieure a été traduite en coopération avec M. Jean-Pascal Lejeune que je tiens à remercier vivement.

de Naples. Puis il assista à Paris aux cours d'Albert le Grand et le suivit à Cologne en 1248. Il y fut promu magistère et commença en 1252 à enseigner à la Sorbonne. A l'époque, il était indispensable de faire ses études à une ou plusieurs universités étrangères. Grâce au latin il n'y avait pas de problèmes de communication. Aujourd'hui, un tel parcours acquiert la maîtrise d'au moins trois langues - les obstacles administratifs à l'inscription et les problèmes d'équivalences des diplômes restant encore à résoudre.

Ce ne sont pourtant pas les déclarations politiques visant la promotion d'études à l'étranger et la création d'un espace universitaire européen qui font défaut. En mai 1998, les Etats signataires de la Déclaration de la Sorbonne s'engagent, entre autres, à simplifier la procédure d'inscription et la reconnaissance des diplômes délivrés en Europe. Une année après, à Bologne, les ministres européens des affaires culturelles signent une déclaration commune proclamant la création d'un espace universitaire européen.

Les Etats signataires s'engagent à promouvoir la dimension européenne des études et en particulier le développement de cursus universitaires, de la coopération universitaire, de projets d'échanges universitaires et de programmes d'études et de recherche intégrées. L'année européenne des langues fut l'occasion de nombreux congrès visant la réalisation des engagements pris à Bologne.

Une des premières institutions à établir des cursus bi-nationaux était le Collège franco-allemand. Depuis 1988 des bi-cursus proposés par des universités françaises et leurs partenaires allemandes font l'objet de subventions. L'Université franco-allemande (UFA) a depuis pris la relève. De part et d'autre du Rhin, les professeurs établissent en commun les cursus en question. Les statuts et les règlements d'examen relèvent de la compétence des administrations concernées. A l'heure actuelle, les universités participant au programme délivrent plus d'une centaine de diplômes différents.

De plus en plus d'établissements privés proposent des cursus transnationaux. L'école de commerce européenne présente à Berlin, Paris, Oxford et Madrid organise une formation en management en trois ans. Moyennant un versement annuel de 6000€, les étudiants ont la possibilité de faire leurs études en différents endroits (Paris - Oxford - Berlin ou: Oxford - Madrid - Paris). Les cours sont dispensés dans la langue du pays d'accueil. Chaque séjour se termine par un stage de trois mois.

Toutefois, seule une petite minorité d'étudiants profite de telles offres. A peine plus de 10% des diplômés supérieurs allemands se sont inscrits au moins pour quelques mois à une université étrangère. La moyenne européenne atteint tout juste 2% (en 2001). Le principal obstacle aux études à l'étranger officiellement attestées ou un "bi-diplôme" du type Université franco-allemande réside encore et toujours dans le manque de connaissances et capacités linguistiques.

3. Cursus nouveaux

Pour satisfaire aux exigences d'études à l'étranger de nouveaux cursus pour l'enseignement de langues vivantes aux non-spécialistes sont nécessaires. Le système de certification UNICert en constitue la base. (*Rahmenordnung für ein institutionsübergreifendes Hochschulfremdsprachenzertifikat UNICert*. (Klein-Braley/Voss 1998)). D'après le cursus-cadre plus de 45 établissements de l'enseignement supérieur proposent en Allemagne fédérale des cours de langues étrangères (en 2003).

En vertu de la réglementation UNICert l'objectif général de l'enseignement universitaire de langues vivantes est de rendre les étudiants capables de faire face aux situations linguistiques en rapport avec leurs études universitaires au cours de leur cursus aussi bien chez eux qu'à l'étranger. Ils doivent répondre aux exigences des professions académiques par une formation adéquate dans la langue de spécialité de domaines scientifiques déterminés. La réalisation de cet objectif général d'enseignement linguistique à des non-spécialistes s'échelonne sur quatre niveaux. L'aptitude de faire des études en langue étrangère est certifiée après l'obtention du certificat UNICert III (Eggensperger 2000a).

Si on veut préparer les étudiants de façon ciblée aux exigences des études à l'étranger, il faut intégrer l'enseignement des langues vivantes à un cursus officiellement orienté vers un diplôme. On ne peut pas séparer le cursus de langue étrangère et le cursus de la discipline en raison de la nature du signe linguistique en tant qu'unité entre signifiant et signifié.

Par ailleurs, la formation scientifique en langue maternelle relie l'enseignement de la matière et des termes techniques correspondants. Les étudiants s'approprient au fur et à mesure de leur apprentissage de la matière les moyens d'expression s'y rapportant. La langue spécialisée s'acquiert avec le contenu de la discipline comme un système de signifiants relatifs aux connaissances.

Pourquoi donc tenir à l'écart de l'enseignement des langues vivantes des éléments d'une discipline universitaire? Alors qu'aux niveaux UNICert I et II sont enseignés les connaissances et les capacités linguistiques élémentaires, le niveau UNICert III permet, quant à lui, d'associer autour de thèmes scientifiques déterminés l'enseignement de structures grammaticales et l'acquisition du vocabulaire spécialisé. Cette conception répond aux attentes des étudiants prenant part aux programmes d'échanges universitaires. Ils souhaitent de la part de leur université un enseignement de langue spécialisé ou bien de connaissances et de capacités linguistiques utilisables dans le cadre de leurs études ou d'un stage à l'étranger. Un rapport évident entre l'apprentissage d'une langue étrangère et des études ou la profession envisagée influence de façon positive la motivation des apprenants adultes. Un enseignement spécifiquement universitaire de langues étrangères doit à la fois être porteur d'objectifs de contenu que d'objectifs de capacités. Mais les manuels scientifiques disponibles en langue cible s'adressent aux locuteurs natifs qui n'ont pas besoin d'exercices de langue. En plus, ils sont souvent assez volumineux. Pour des raisons de forme et de fond, ces publications ne se prêtent pas aux cours de langue étrangère destinés à un public allemand débutant ses études.

4. De nouveaux matériels pédagogiques pour l'apprentissage intégré des langues étrangères

L'enseignement intégré de contenus scientifiques et de moyens d'expression linguistiques, au niveau UNICert III et IV, nécessite, pour la plupart des langues étrangères et pour de nombreuses disciplines universitaires, de nouveaux matériels pédagogiques. Il faut y intégrer des textes authentiques qui tiennent compte, entre autres, des cursus d'universités étrangères et des diplômes internationaux. On va choisir des textes appropriés à l'acquisition des fondements d'une discipline et à la promotion des connaissances et capacités linguistiques, puis les compléter par des composantes didactiques, par exemple des exercices ou un glossaire. Le choix portera, par exemple, sur des sources spécialisées contenant des termes techniques incontournables en milieu professionnel international tout comme sur des enregistrements vidéos de négociations commerciales entre partenaires de différentes nationalités.

Les exercices devraient se prêter à l'entraînement de la compréhension orale et de la prise de note. Ces capacités peuvent être développées à l'aide de cours magistraux, d'exposés scientifiques et d'enregistrement d'émissions radio- ou télédiffusées. Différentes méthodes de lectures sont acquises au moyen de textes spécialisés. Des manuels volumineux incitent à une lecture synthétique. La lecture sélective s'exerce par le biais de tables des matières, d'index et d'intitulés de chapitre. Par contre, la lecture intensive telle qu'elle est enseignée en milieu scolaire, ne devrait pas faire l'objet d'un souci particulier.

Le savoir acquis par des sources sonores et imprimées ainsi que par des enregistrements vidéo conditionne les méthodes d'un apprentissage proprement universitaire. Cela inclut, par exemple, les jeux de rôle, l'exposé de travaux réalisés en équipe, les simulations et les débats. L'expression écrite s'entraîne par l'intermédiaire de procès-verbaux, de rapports de stage, de résultats d'expérience, de rapports synthétiques. La préparation linguistique aux examens en pays d'accueil se fait notamment par des exemples tirés des annales d'examen.

De la sorte, les étudiants doivent être amenés à suivre des cours magistraux en langue étrangère, à participer de façon active aux travaux dirigés et de réussir aux mêmes examens que les locuteurs natifs.

Les nouveaux matériels favorisant l'aptitude d'apprentissage et l'exercice d'une profession supérieure dans une autre langue devraient également promouvoir l'acquisition de compétences dites clés. Ces dernières comprennent notamment :

- la capacité de communication interculturelle, indispensable pour les études et stages à l'étranger tout comme, plus tard, pour les travaux de recherche scientifique dans un contexte toujours plus international et multiculturel,
- la faculté d'acquisition autonome et de gestion du savoir ;
- la capacité à surmonter soi-même les problèmes rencontrés ;
- l'aptitude à travailler en groupes et en réseaux, y compris à l'aide des nouvelles technologies ;
- la compétence d'apprentissage autonome d'une langue étrangère comme condition pour la sélection et l'utilisation de matériels appropriés ;

Les matériels actuellement utilisés reprennent bien souvent les méthodes pédagogiques traditionnelles, unidirectionnelles, de l'enseignement supérieur. Les contenus s'y trouvent retransmis selon un schéma préétabli par les auteurs eux-mêmes. Les futurs matériels devraient à l'avenir motiver les apprenants à suivre une méthode d'apprentissage autonome. Cet apprentissage autonome nécessite toutefois bien plus de documentation que la transmission classique de connaissances. Si l'on souhaite rendre les apprenants capables d'acquérir par eux-mêmes les connaissances de base de leur discipline dans une autre langue afin qu'ils se dotent des conditions nécessaires à la résolution de tâches concrètes, l'on doit disposer d'une diversité de supports imprimés, de documents sonores et vidéos ainsi que des appareils audiovisuels appropriés. En somme, l'apprentissage intégré de langues étrangères dans l'enseignement supérieur exige une multitude d'informations et d'exercices taillés sur mesure, si bien qu'une telle forme d'apprentissage semble, avec les matériels pédagogiques traditionnels, presque irréalisable.

5. L'originalité des moyens d'enseignement et d'apprentissages en ligne

L'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication dans les processus d'enseignement et d'apprentissage permet de résoudre un tel problème. La conjugaison du multimédia et de l'hypertexte dans l'apprentissage en ligne offre la possibilité

d'allier sous forme numérique texte, graphique, son et séquences animées tout comme de mettre en réseau les contenus sous forme d'organigramme et de liens électroniques. Ces atouts techniques peuvent être exploités dans l'élaboration de matériels appropriés à l'apprentissage intégré de langues étrangères dans l'enseignement supérieur et présentent de nets avantages par rapport aux supports imprimés.

5.1 Utilisation didactique de la technologie multimédia

La numérisation des matériels pédagogiques surmonte les limites des supports imprimés. Le principal avantage des livres électroniques réside dans leur capacité à stocker à volonté textes, compléments d'études, exercices et listes de vocabulaire sous la forme de textes HTML par exemple.

La technologie multimédia permet en outre de lier des documents issus de différents supports physiques, comme par exemple des textes imprimés et des enregistrements sonores. La compréhension auditive peut être exercée à l'aide de sources authentiques, la possibilité s'offrant d'intégrer également au matériel pédagogique de nombreux documents vidéos et sonores, comme des cours magistraux, sous la forme de fichiers .rm ou .wave. Grâce à la technique dite de « streaming », il n'est plus nécessaire de télécharger avant son audition l'intégralité d'un fichier sonore. Le programme démarre immédiatement et produit les premiers sons ou images. De nouvelles données s'ajoutent au fur et à mesure de la séquence, de sorte que l'enregistrement sonore défile sans interruption. Il est en outre possible d'afficher simultanément un texte accompagnant un document audio ou vidéo. Le SMIL (Synchronized Multimedia Integration Language) permet de synchroniser textes, vidéos et sons. Un fichier sonore peut ainsi être ouvert en même temps qu'un fichier texte, l'un concordant alors avec l'autre.

Les étudiants peuvent, à l'aide de la technique multimédia, exercer de manière sélective et autonome leur capacité auditive sur des textes d'une certaine longueur. Un cours magistral peut être interrompu et répété à l'envie, jusqu'à ce que son contenu soit compris par l'auditeur. Le texte constitue un appui très utile lorsqu'il s'agit de comprendre la signification de termes inconnus. Les étudiants peuvent enfin déterminer eux-mêmes à quel moment ils renoncent à cette aide et s'adaptent au rythme de l'enseignant afin de s'entraîner à la prise de notes telle qu'elle est pratiquée en amphithéâtre.

5.2 Usage didactique de systèmes de banques de données

L'administration d'une vaste base de données numériques est assurée par la compression en séquences, lesquelles sont articulées et identifiées sous formes de champs. Ces champs et séquences sont ordonnés sous forme de tableaux communicants dans un système relationnel de gestion de banques de données (**Relational Database Management System**, RDBMS, par exemple serveur MS SQL, Oracle ou MS-Access). L'ensemble de ces tableaux constitue la banque de données. SQL (**Structured Query Language**) est souvent utilisé afin d'accéder de manière sélective à des données situées dans des systèmes relationnels.

Le système de gestion de banques de données et la fonction de recherche permettent, par exemple, de constituer des glossaires. Lorsque apparaissent des lacunes linguistiques lors de l'assimilation de cours magistraux ou de l'accomplissement de tâches complexes en langue étrangère, l'existence, sous forme d'une banque de données, d'une liste de vocabulaire bilingue numérique peut offrir une aide rapide. Il suffit pour cela d'entrer un terme inconnu dans un champ de recherche pour que s'affiche, par simple clic, l'équivalent en langue maternelle.

5.3 Modélisation des bases hypermédias

La multitude de matériels et de bases de données numériques nécessite la présence d'une structure interne simple et claire. Les recueils monographiques sont remplacés par plusieurs composantes électroniques dénommées bases hypermédias. Les bases hypermédias suivantes sont à l'heure actuelle envisageables : les données scientifiques sont classées, suivant leur format, en textes HTML, en fichiers sonores ou vidéos ; les bases hypermédias à usage linguistique s'articulent autour de critères fonctionnels tels qu'une grammaire, des exercices de compréhension et de composition, un index bilingue par mots clés ou un glossaire thématique. Une connexion intégrée au world wide web permet un accès direct à de nombreuses sources externes. Les adresses Internet concernées tout comme les indications bibliographiques renvoyant à la littérature spécialisée sont rassemblées sous forme de ressources complémentaires.

Enseignants et apprenants peuvent, par l'intégration des nouvelles technologies, communiquer entre eux par-delà les limites spatiales et temporelles. L'existence d'une salle de cours virtuelle doit au moins rendre possible un contact différé entre les étudiants et la constitution de groupes d'apprentissage. Une équipe d'enseignants et de moniteurs met à la disposition des étudiants un encadrement de type scientifique et linguistique.

5.4 Utilisation didactique de la technique des hyperliens

Les bases hypermédia sont reliées entre elles par le biais d'hyperliens. Les liaisons électroniques sont une condition nécessaire à une utilisation ciblée du système d'apprentissage. Un usage optimal de l'hypermédia ne saurait se passer d'un haut degré d'interactivité. Le système d'apprentissage doit offrir à son utilisateur différentes possibilités de maniement et de feed-back :

1. sélection libre et flexible de toutes les bases hypermédias : différentes formes de navigation sont en principe envisageables, comme par exemple la recherche associative, approfondie ou élargie dans le réseau global. Mais il est également possible de procéder à une séquence de recherche classique, par exemple, en premier lieu lecture des informations, ensuite réponse aux questions de compréhension et enfin comparaison des réponses avec les solutions proposées.
2. l'interactivité requise pour l'accomplissement des tâches : certains paragraphes du cours magistral sont reliés par des hyperliens avec des exercices de compréhension orale. Les solutions proposées permettent aux étudiants de s'auto-évaluer de façon continue.
3. l'interactivité exigée par le maniement des outils disponibles, à savoir
 - la recherche libre dans tous les documents
 - le glossaire
 - la collecte d'informations dans l'Internet à l'aide de moteurs de recherche
 - la discussion avec les participants grâce à une tribune virtuelle
 - la consultation des enseignants par courrier électronique

Il est vrai que l'utilisation des moyens de communication et d'information demande d'importants moyens humains et matériels. Les moyens techniques mis en œuvre sont plus complexes qu'il n'y paraît et on ne saurait se passer d'un spécialiste pour la réalisation de la conception. Les moyens financiers nécessaires ont été accordés en premier lieu par le recteur de l'université de Potsdam. En 2000 il avait lancé un appel d'offre visant la promotion de moyens d'enseignement en ligne. Le présent projet a été retenu. Ce financement a été ensuite relayé par l'Université franco-allemande.

6. Document hypermédia visant l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère intégré à un cours de droit constitutionnel

“Vous apprenez le droit et le français en même temps.” Un publiciste de l’université ParisX a ainsi résumé l’objectif du document hypermédia intitulé *Droit constitutionnel – cours de français langue étrangère sur objectif spécifique*. Ce dernier fut mis à l’essai, au centre de ressources langue de l’université de Potsdam, pendant l’année 2001-2002 dans le cadre d’un cours de français langue étrangère sur objectif spécifique. Après une évaluation par les utilisateurs, des étudiants inscrits dans la bi-filière droit français et droit allemand et certains remaniements, le cours en ligne a été réutilisé pendant l’année universitaire 2002-2003.

6.1 Cursus

En vue de préparer les étudiants allemands de la bi-filière aux cours magistraux, aux travaux dirigés et aux examens en vue d’un séjour universitaire au sein de l’université partenaire ParisX, le document hypermédia se concentre sur la transmission en français de connaissances de base en droit constitutionnel. Les huit thèmes suivants sont abordés :

1. l’histoire constitutionnelle française de 1789 à 1870
2. l’histoire constitutionnelle française de 1870 à 1958
3. la transition de la IV^e à la V^e République et l’élaboration d’une nouvelle constitution
4. les caractères généraux de la constitution de 1958
5. le Président de la République
6. le Gouvernement
7. le Parlement
8. le Conseil constitutionnel

6.2 Les bases hypermédia

Après avoir introduit l’adresse du document hypermédia, <http://poolserver-np.zeikpool.ads.uni-potsdam.de/hyperbuch>, on peut accéder aux pages « introduction » ou « inscription ». Pour un bref aperçu, on clique sur « introduction ». Pour utiliser le document hypermédia de façon continue, il faut choisir l’option « inscription » et suivre les indications fournies.

Puis il est recommandé d’ouvrir la page « pour vous orienter ». Au milieu, un icône rouge permet l’accès à la table des matières. Les documents juridiques s’ouvrent en actionnant les trois icônes bleus « constitutions », « cours magistral » et « documents ».

La composante « constitutions » comprend 15 textes constitutionnels rédigés entre 1791 et 1958. Elle offre une multitude d’informations sur l’évolution de l’ordre constitutionnel, par exemple au sujet des rapports entre le législatif et l’exécutif.

Le document hypermédia propose également un cours magistral dispensé par le professeur Hervé Ascensio (Paris XIII) sur le droit constitutionnel. En cliquant sur l’icône correspondant, on peut lire la transcription. A gauche se trouve un icône supplémentaire en forme de petit haut-parleur. Il permet d’écouter simultanément la voix de M. Ascensio.

La rubrique « documents » complète le cours magistral. Elle comporte de nombreux documents dont la *Déclaration des droits de l’homme et du citoyen*, des extraits du *Contrat social* et de *l’Esprit des lois*. S’y trouvent aussi des textes juridiques actuellement en vigueur comme par exemple le Code électoral ou des textes fondateurs du Conseil constitutionnel (composition, compétences et fonctionnement), ainsi que quelques-unes de ses grandes décisions.

Sur la droite de l'icône « table des matières » se situent les exercices de vocabulaire, de compréhension et d'expression écrite.

L'icône « exercices de vocabulaire » comprend des devoirs qui se réfèrent au vocabulaire spécifique du droit constitutionnel.

Les « exercices de compréhension » se rapportent au cours magistral, aux textes constitutionnels et aux documents. On peut ainsi évaluer sa capacité de compréhension orale et de lecture.

Les « exercices d'expression écrite » préparent à l'examen écrit dans les facultés de droit en France. On y apprend progressivement à rédiger une dissertation juridique, un commentaire de texte juridique et à résoudre des cas pratiques.

Les composantes décrites ci-dessus sont encadrées par deux icônes jaunes qui ouvrent l'accès à deux glossaires différents. A gauche se trouve le « vocabulaire français-allemand », un glossaire bilingue accessible en introduisant un mot allemand ou français dans la case et en cliquant sur « rechercher ». Un ou plusieurs équivalents sont indiqués ensuite. En ce moment, le glossaire comporte un peu moins de 3000 mots attestés dans le cours magistral, les documents et les exercices. A partir de chaque page du document hypermédia, il est possible d'accéder à ce dictionnaire électronique par un lien situé en haut de page. Sur la droite de l'icône rouge, le « vocabulaire thématique bilingue » regroupe le vocabulaire du droit constitutionnel par ordre thématique. A la fin du cours, l'utilisateur devrait être capable d'employer les 2000 expressions dans les énoncés oraux et écrits.

Il reste trois composantes: « liens avec d'autres sites », « consultation » et « tribune ». La première contient des liens qui permettent l'accès aux sites des institutions de la Ve République, aux portails destinés aux étudiants en droit, à des banques de données, à des recueils de lois et à des sources de sciences politiques. En dehors des documents en ligne, on trouve des indications bibliographiques de droit constitutionnel. L'icône « consultation » met personnellement en relation avec le moniteur ou l'enseignant. « Tribune » est une sorte de forum qui permet d'échanger des points de vue personnels, de faire des exercices et de se consulter sur les problèmes rencontrés.

7. Perspectives

Les composantes accessibles à partir de la page « pour vous orienter », <http://poolserver-np.zeikpool.ads.uni-potsdam.de/hyperbuch/SiteMap.aspx> peuvent servir de modèle à la plupart des systèmes d'apprentissage intégré de langues étrangères par l'hypermédia. Ce « portail » est caractéristique d'une forme électronique hybride, jusque là inexistante, de matériels d'apprentissage rassemblant des sources scientifiques, des manuels ainsi qu'une méthode d'enseignement linguistique. Les documents vidéos ont été délibérément exclus, leur coût étant trop élevé et leur apport pédagogique s'avérant très faible en comparaison de leurs contraintes techniques.

Bien qu'absente, une grammaire n'est pas superflue. Toutefois, il apparaît nécessaire de développer une grammaire de textes à destination des locuteurs non-francophones disposant d'un niveau de français avancé. La plupart des étudiants font preuve de lacunes dans la syntaxe; de nombreuses erreurs surgissent dans l'utilisation des modes verbaux et des connecteurs; les problèmes de concordance des temps sont monnaie courante; l'esprit de

cohérence fait en outre largement défaut au niveau du fond. Une grammaire appropriée devrait expliciter entre autres les deux règles fondamentales assurant la cohérence textuelle.

Reste également ouverte la question de savoir de quelle manière le potentiel innovant du système d'apprentissage en ligne est effectivement exploité et si son utilisation conduit à une amélioration en termes d'efficacité. Il faudrait pour cela avant tout définir les critères appropriés ainsi que recueillir et interpréter les données résultant de l'étude empirique d'un tel système. Une version modifiée du document hypermédia répondra aux exigences techniques d'intégrer des données de navigation. La pratique montrera si les utilisateurs préfèrent s'en remettre aux instructions accompagnant chaque chapitre ou naviguer de leur plein gré à travers le système. L'on pourra ainsi en déduire l'importance respective de la transmission de connaissances et de l'apprentissage autonome. Une comparaison, à l'aide d'un groupe témoin, avec un mode d'enseignement conventionnel permettrait de tirer des conclusions nouvelles concernant la vitesse d'apprentissage et la quantité des données apprises. Il serait bon de chercher à savoir si l'apprentissage autonome en rythme individuel et l'auto-évaluation des progrès accomplis conduisent ou non à de meilleurs résultats qu'un mode d'apprentissage imposé, rythmé et évalué de l'extérieur. Il reste également à déterminer dans quelle mesure l'étudiant parvient à travailler seul en mode électronique, sans la reconnaissance que lui offrirait le travail en groupe.

J'aimerais pour conclure inviter les chercheurs en didactique et les enseignants universitaires de langues étrangères à franchir le fossé séparant leurs disciplines. Les interrogations ici soulevées révèlent la nécessité de la recherche en didactique des langues étrangères. Celle-ci permettrait une meilleure adaptation des cours, à l'aide des médias électroniques, aux exigences d'un monde académique et professionnel transnational.

Indications bibliographiques

Bund-Länder-Kommission für Bildungsplanung und Forschungsförderung (Hrsg.) (2000): *Multimedia in der Hochschule*. Erster Bericht der BLK Staatssekretärs-Arbeitsgruppe.

Eggensperger, Karl-Heinz (2000a): "Kompetenzniveaus für das Lernen und Lehren von Fremdsprachen: Europarat und UNICert". In: *Fremdsprachen und Hochschule*, 58/2000: 117-133.

Eggensperger, Karl-Heinz (2000b): "Fachbezogene Studierfähigkeit in der Fremdsprache". In: *Fachsprache* Jg. 22. Heft 3-4/2000: 166-175.

Eggensperger, Karl-Heinz (2002): *Droit constitutionnel – cours de français langue étrangère sur objectif spécifique*, <http://poolserver-np.zeikpool.ads.uni-potsdam.de/hyperbuch> .

Frühwald, Wolfgang (1996). *Die Informatisierung des Wissens*. Stuttgart: Alcatel SEL Stiftung.

Issing, Ludwig J./Klimsa, Paul (Hrsg.) (1997): *Information und Lernen mit Multimedia*. Weinheim: Beltz

Klein-Braley, Christine/Voss, Bernd (1998): "Rahmenordnung für ein institutionsübergreifendes Hochschulfremdsprachenzertifikat (UNICert)". In:

Eggensperger, Karl-Heinz/Fischer Johann (Hrsg.): *Handbuch UNICert*. Bochum AKS Verlag: 302-305.

Kohler, B. (1998). *Problemorientierte Gestaltung von Lernumgebungen*. Weinheim: Beltz.

Kraemer, Wolfgang/ Milius, Frank/ Scheer, August-Wilhelm (1997): *Virtuelles Lehren und Lernen an deutschen Universitäten*. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung.

Mandl, Heinz/Reinmann-Rothmeier, Gabi/ Gräsel, Cornelia (1998): Gutachten zur Vorbereitung des Programms "Systematische Einbeziehung von Medien, Informations- und

Kommunikationstechnologien in Lehr- und Lernprozesse". Materialien zur Bildungsplanung und zur Forschungsförderung, Heft 66.

Schenkel, Peter/ Tergan, Sigmar-Olaf/ Lottmann, Alfred (Hrsg.) (2000): *Qualitätsbeurteilung multimedialer Lern- und Informationssysteme*. Evaluationsmethoden auf dem Prüfstand.

Nürnberg: BW Bildung und Wissen, Verlag und Software GmbH.

Schnotz, Wolfgang (1994). *Aufbau von Wissensstrukturen. Untersuchungen zur Kohärenzbildung beim Wissenserwerb mit Texten*. Weinheim: Beltz Psychologie Verlags Union.

Schulmeister, Rolf (2001): *Virtuelle Universität. Virtuelles Lernen*. München, Wien : Oldenbourg.